

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 52

Artikel: Oneo on vîlho comis
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bles. C'est grâce à cet état de choses que M. de Mac-Mahon est encore à l'Elysée, qu'il a méconnu pendant si longtemps ce qu'il devait à son pays, et qu'il a pu si souvent répondre aux nombreux conseils, aux incessantes sollicitations qui lui étaient adressés dans le but de le faire rentrer dans la voie parlementaire : « Attendez, Messieurs, il faut que j'en parle à ma femme. »

Enfin, les yeux du loyal soldat se sont dessillés et il s'est rendu à la force des choses. Espérons que la situation se détendra chaque jour davantage et que nous jouirons bientôt d'une nouvelle ère de paix et de prospérité.

Le grand lutteur catholique, Louis Veuillot, ne voit point les choses de cette façon. Voici en quelques termes il juge les derniers événements :

La crise est dénouée et le désastre commence. Le maréchal s'est rendu en même temps que Plewna ; comme Plewna, il s'est rendu à discréption. L'ennemi emporte tout ; mais Osman, le défenseur de Plewna, pris dans une dernière sortie, démantelé, ruiné, assamé, n'ayant plus de ressources et blessé, est tombé à cheval en même temps que derrière lui tombait sa muraille ; et le vainqueur lui a rendu son épée. Notre maréchal a été pris dans son salon, au milieu de sa garnison à peu près intacte. On ne lui rendra pas son épée qu'il n'avait ni à la main ni même au fourreau, conformément à l'esprit présumé de la Constitution. Ne voulant pas exaspérer les nerfs de ses braves, en leur laissant voir cet outil trop peu civil sans doute, il l'avait laissé pendre à quelque arbuste de son jardin de président, comme une loquè à faire peur aux moineaux. Quand les moineaux savent ne pas prendre peur, ces simulacres ne servent à rien. C'est ce qui est arrivé. Les *incivils* qui assiégeaient le maréchal se moquaient du simulacre ; et les civils seuls s'en effrayaient, d'où il suit que, l'épée ne se trouvant pas, ne sera pas rendue.

M. de Bismarck a gagné aujourd'hui sa principale victoire, la plus grande et la plus complète qu'il remportera jamais. Les autres n'ont été que le triomphe de ses armes : celle-ci est le triomphe de sa politique. Il est probable qu'il va commencer à rendre ses comptes à Celui qu'on ne dépouille pas. Ainsi peut mourir la France, au milieu d'un éclat de rire. Nous l'attendions, ils est venu. Mais l'éclat de tonnerre fera plus de bruit et durera plus longtemps. Nous l'attendons : il viendra. Heureux ceux qui voudront mourir catholiques ! ils mourront Français !

Petites variétés.

Qui donc n'a pas entendu dire de quelqu'un qui a mis tout en œuvre pour réussir, qu'il avait employé toutes les herbes de la Saint-Jean, et qui ne s'est demandé d'où pouvait provenir ce genre de locution ? Eh bien, voici, quelle en est l'origine :

On appelait autrefois *herbes de la St-Jean* des herbes cueillies ordinairement dans la nuit qui précède cette fête, ou le matin même avant le lever du soleil, et cela avec des pratiques variant selon les pays.

Nos aïeux attribuaient des vertus merveilleuses aux herbes consacrées sous ce nom : gardées dans une bouteille, l'une pouvait ramener les malades à la santé ; une autre servait à enfumer dans un carrefour les moutons, les brebis et les agneaux d'une paroisse, pour les préserver d'un mal dangereux : si l'on faisait trois fois le tour du feu de la St-Jean, avec certaines de ces herbes à la ceinture, on se garantissait pour toute l'année du mal de tête ; telle autre empêchait les sor-

ciers de nous nuire ; celle-ci préservait du tonnerre et de l'incendie, etc.

Or, à l'époque où la croyance aux vertus des dites herbes était générale, on a dit très naturellement de quelqu'un qui avait eu recours à toutes sortes de moyens pour atteindre le but d'une entreprise, qu'il avait employé toutes les herbes de la St Jean, et cette phrase a passé ensuite à l'état de proverbe.

Pendant longtemps, le pont de bois bâti sur pilotis, à l'extrémité du lac de Zurich, a eu la réputation d'être le plus long de tous. Mais, déjà dépassé par celui de Montréal, jeté sur le fleuve St-Laurent, au Canada, il l'est encore davantage par un pont gigantesque inauguré dernièrement en Ecosse, et traversant le fleuve Tay, sur une longueur de 3,200 mètres. Sa structure, qui est en fer, se compose de 85 arches. Celle du milieu ayant une élévation de 26 mètres au-dessus de l'étage, permet aux plus grands navires de passer voiles déployées.

Le pont de Rapperschwyl n'a que 1,660 mètres.

Un liquoriste établi dans un quartier populeux, et jouissant d'une nombreuse clientèle, vient de recevoir un nombre considérable de pièces de vin.

Naturellement, il songe à tempérer par une forte addition d'eau les tendances infiniment trop capiteuses de sa marchandise.

Mais pour ce faire, il lui faut fermer boutique, car l'opération en question est délicate et doit lui prendre toute une grande journée.

Quelle raison donnera-t-il à ses clients et comment publierait-il son entreprise audacieuse ?

Il lui vient alors une idée. Il colle à la porte un grand écriteau sur lequel on lit :

Fermé pour cause de baptême.

Une jolie définition de la confession :

La confession est une entreprise de blanchissage qui permet de salir d'autant plus de linge qu'on a plus de facilité pour le laver.

A la fin d'une soirée où l'on avait parlé de toutes espèces de choses : grammaire, littérature et philosophie, on demandait à M. Littré une définition de la femme.

— La femme, répondit-il, est le complément indirect de l'homme ; c'est pour cela qu'ils ne s'accordent jamais.

Au guichet de chemin de fer, cette scène très-vraie :

— Combien les premières ?

— Un franc.

— Et les secondes ?

— Cinquante centimes.

— Alors, une première pour moi et une seconde pour ma femme.

Oncô on vilho comis.

Vo no z'ai contâ ia on part dè dzo coumeint voultron vilho comis coumandâvè son contingent, que m'a pardié bin fé pliési dè cein ourè, kâ clliâo z'hommo sont destrâ râ oreindrâi ; mâ foudrâi pas

vo boutâ dein la boula que sâi lo solet dè cllia bouna sorta. que satsè coumandâ ein bon vaudois; lo noutrô sè poivè branquâ avoué li, allâ pî, méma-meint que l'a fé onna rude vergogne onna demeindze à n'on djeino blian-bet d'officier qu'étai venu po férè l'inspekchon, kâ vo séde que lo commandant einvoïvè adé cauquon po inspettâ. Don cè djeino lutienien que l'arâi prâo faillu l'einvoi sè panâ derriâ lè z'orolhiès arrevè, et po férè son vergalant, ye dit à noutron brâvo comis que ye volliâvè coumandâ :

— Bin se vo volliâi, que répond lo majo, et l'autro trait sa dagua, sè met à veingt pas et dou revire-pî ein derrâi et boeilè : harda-veo! qu'on l'oiessai du vers tsi no. D'a premi, l'allâ prâo bin po férè : portez... arme! présentez... arme! couvrez... arme! mâ quand l'est que faille martsi, cein n'allâ pas se châ. L'étiont ti su onna reintsè et fe droblia; bon? Fasont face ào cabaret et volliâvè férè férè face à la fretéri, que fâ l'équierre avoué; po cein, lo premi ne budzè quasu pas, ne fâ què dè sè toodrè on bocon, et ein pliace dè vouâiti lo cabaret, ye dussé vouâiti la fretéri et ti lè z'autro dâivon traci po s'alligni découté lo premi. L'est don cein que cé officier lâo volliâvè férè férè et coumandâ : Par section à droite, arrache! mâ nion ne budzâ. Coumandâ onco on iadzo, mâ rein.

— Mais vos hommes ne savent rien, que dese ào comis!

— Dao diablio que ne savont rein! laissi mè vâi férè.

Adon lo comis sè met devant sè sordats et lâo coumandâ :

Atteinchon! su lo grand Louis, aôvri la deléze!

Lo grand Louis, qu'étai lo premi, s'écouessé on boquet et ti lè z'autro s'allignon coumeint se n'aviont jamé rein fâ d'autro.

— Ora, cllioudè la deléze, que coumandâ lo comis, et sè remettiron.

Et laissa la pliace à l'officier que ne vollie pas ein rebattrè on coup, que lo comis se d'obedzi dè continuâ...

Etâi-te pas on crâno, ora, ditè-vâi? Fâsai pas coumeint cé dè B..., qu'étai 'na tsaroppa; sédè-vo coumeint fasâi sè z'exercico, la demeindze? Quand lo tambou avâi rappelâ et que tot lo contingent étai su la pliace, lo comis dè B... arrevâvè et lâo fasâi :

— Etés-vo ti quie?

— Oi.

— Eh bin! l'est bon; à demeindze que vint à la méma hâora.

Et sè reintornâvon.

Les personnes qui, l'année dernière, avaient adressé, sans succès, à la municipalité de Lausanne une pétition dans le but de faire sonner les cloches de la Cathédrale, le 31 décembre, à minuit, auront la joie de les entendre carillonner dans la nuit de lundi.

Nous aimons certainement beaucoup cette belle harmonie qui nous arrive du haut des airs, mais elle n'est point nécessaire, croyons-nous, pour nous rappeler la fin de l'année. Hélas, le porte monnaie épuisé par l'achat des étrennes, les minois souriants des enfants gâtés qui grimpent sur nos genoux et nous caressent la barbe pour rappeler à notre souvenir les petits cadeaux qu'ils attendent; les mèches de cheveux qui ont grisonné pendant les douze mois qui viennent de s'écouler; les notes à payer, qui pleuvent comme grêle; les habits du nouvel-an dernier, qui laissent voir la trame et demandent à être remplacés, ne sont-ils pas autant de cloches qui nous rappellent assez éloquemment qu'une année vient de s'écouler et que tout n'est pas rose ici bas?...

Une joyeuse compagnie était réunie, l'autre soir, autour de nombreuses bouteilles d'Yverne. Ces messieurs avaient reçu, dans la journée, cette convocation, par carte correspondance :

Vendredi, 28 courant, 5 h. et 1 m. du soir, café Seewer, Palud. Yverne. Arches du Grand-Pont, 3^{me} voûte.

Il s'agissait de liquider le résultat d'un pari fait quelques jours auparavant, portant sur la question de savoir si le Grand-Pont avait trois rangées d'arches ou deux seulement. — Le perdant avait prévu qu'il en avait trois à l'origine, dont une venait de disparaître sous le nivellement de la place.

L'Yverne était excellent; les rires et les bons mots pétillaient comme le liquide dans les verres de cristal, et la conversation s'anima à tel point qu'une longue discussion recommença sur l'objet du pari. A force d'y réfléchir, plusieurs se persuadèrent qu'en réalité le pont avait trois rangs d'arches à l'origine; on assure même qu'ils finirent par en voir quatre.

Nous avons copié l'avis suivant affiché à la porte de l'église d'un village de notre canton :

« Aujourd'hui on a trouvé une père de lunettes dans une hétuie degchiré brune depuis le banc des Gales à la fontene de St-Laurent.

» On peut venir les rapercher à la garre contre quelque chausse. »

Théâtre de Lausanne. — Dimanche 30 décembre, à 7 heures. Représentation d'un grand drame en 5 actes : **LE DIABLE** ou le **Comte de Saint-Germain**, suivi du **Meurtrier de Théodore**, vaudeville en 3 actes.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET Rue Pépinet, Lausanne

Agendas de poche et de cabinet pour 1878. — Fournitures de bureaux et d'écoles. — Registres en tous genres et confection. — Presses à copier. — Impression de têtes de lettres, de cartes de visites et d'enveloppes avec raison de commerce. — Papeterie fine, maroquinerie. — Timbrage du papier à lettres en couleur et à sec. — **Jumelles de théâtre** à prix très avantageux, etc., etc.

Causeries du Conteure vaudois, 1^{re} et 2^e séries (se vendent séparément.)

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.